

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 15 (1985)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Votre argent : les sous dorés seuls valables

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Par le Service romand  
d'information du Crédit Suisse

sical. Peu importe! L'essentiel est que le jeune — et même l'enfant — puisse se sentir partie prenante d'une société dans laquelle il fait corps, dont il est déjà l'un des membres actifs et — à ce titre — respecté.

Pourquoi donc attendre qu'un être humain ait 25 ans pour lui «coller» soudain sur le dos une responsabilité à laquelle rien ne l'a préparé? Voilà en tout cas une pratique qui n'a rien de commun avec la pédagogie du Dieu que nous révèle Jésus, ce Dieu qui donne toujours à chaque personne humaine une responsabilité proportionnelle aux talents qu'il a reçus. Ni plus, ni moins...

Abbé Jean-Paul de Sury

## Trop de gens l'ignorent

Quantités de femmes et d'hommes font un travail considérable au service des autres dans le cadre de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud: aumôniers, diacres, moniteurs, animateurs au service de tous les âges de la vie en Suisse et dans le monde. Or, sachez que ces activités ne sont pas financées par le canton et les communes, mais à la charge des paroisses. Celles-ci doivent trouver chaque année 7 millions de francs.

Beaucoup de paroissiens engagés font leur part, mais cela est insuffisant. Aussi en appellons-nous à tous ceux qui, sans être actifs dans l'Eglise, recourent à elle dans les grands moments de leur vie.

Soutenez-la, elle a besoin de vous pour ces ministères spécialisés, l'édition du matériel d'enseignement, de journaux, la participation aux émissions Radio et TV et la réalisation d'activités sociales. Bref, pour lutter contre la faim spirituelle et matérielle. CCP10-1032-4.

## Les sous dorés seuls valables

*J. J. — Neuchâtel — J'ai retrouvé dans un vieux porte-monnaie plusieurs sous en «argent». Suis-je en contravention si je les donne en paiement? On m'assure qu'ils ne sont plus valables.*

C'est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1984 que les anciens 5 centimes en cupro-nickel «argenté» n'ont officiellement plus cours. Depuis, ces pièces devraient être systématiquement refusées, seul étant désormais admis comme moyen de paiement le sou «doré», qui est fait d'aluminium bronzé.

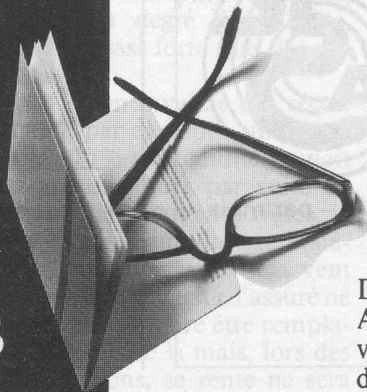
Jusqu'à la fin 1984, les guichets des PTT admettaient encore les anciennes pièces mais depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1985 seule la Banque nationale les accepte et cela jusqu'au 31 décembre. Passé cette date c'en sera fini du vieux «sou», qui avait été frappé à 600 millions d'exemplaires entre 1879 et 1980.

Il y a fort à parier que des millions de pièces ne retrouveront jamais le chemin de la Monnaie fédérale, soit que ces sous aient été perdus ou gardés en souvenir ce qui pouvait leur arriver de mieux. Car il est illusoire de croire qu'ils auront jamais une réelle valeur numismatique.

# aînés

renseigne et divertit.  
Faites-le connaître  
autour de vous!

«Trois fois  
vingt ans»:  
vous touchez  
plus d'intérêts  
au Crédit Suisse



Dès 60 ans, le compte «Troisième Age» du CS est ouvert à qui désire voir ses économies rapporter plus d'intérêts, tout en pouvant librement en disposer. Un compte «Troisième Age» du CS est encore plus intéressant lorsqu'on y fait aussi verser rentes AVS et retraites. Renseignez-vous à la succursale CS la plus proche.



CREDIT SUISSE  
CS